L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 23 au 24 Décembre, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 17 h. 55 à 9 h. 45.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

LE BOIS FLAMBE

Placées trop près de la chaudière du chauffage central, des caisses ont subitement pris feu dans la cave de l'habitation de M. Georges Poissonnier, 123, boulevard de Paris, hier, vers 13 h. 15. Les pompiers, immédiatement alertés, se rendirent sur les lieux, sous les ordres du capitaine Crépin et, à l'aide du tuyau d'arrosage de la maison, ils eurent vite fait d'écarter tout danger. Les dégâts sont insignifiants.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira Mercredi 24 Décembre, à 18 h., à l'Hôtel de Ville, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour, comprenant quatre communications et propositions de l'Administration et vingt-six rapport de commissions.

Rendez à votre fournisseur vos flacons vides

Eau de mélisse des Carmes Boyer

UNE BICYCLETTE AVAIT ÉTÉ VOLÉE A MARCQ

Ces jours derniers, la police était alertée qu'une bicylette d'origine suspecte avait été vendue à M. Delmotte, 18, rue de Beaurewaert. Une enquête fut immédiatement ouverte et elle permit d'apprendre que la machine en question avait été volée le samedi 13 décembre à Marcq-en-Barœul au préjudice de Mlle Simone Brunet, 59, rue du Dépôt, alors que la bicyclette avait été déposée contre la façade de la boulangerie du Boulevard de Lille. Suite aux investigations, les enquêteurs établirent que le vol avait été commis par deux jeunes gamins de 17 et 14 ans, domiciliés rue Marceau, à Roubaix. Recherchés, ils déclarèrent qu'après avoir volé le vélo, ils revinrent chez l'un d'eux et remirent la bécane à Mme Georgette Colin, épouse séparée de Desmettre, 33 ans, ménagère, 250, rue Jules-Guesde. Celle-ci chargea le nommé Vilmant Louis, 17 ans, rue Marceau, 2, de traiter le marché avec M. Delmottre qui consentit à acheter la bicyclette pour la somme de 700 fr. La femme Colin et Vilmant se partagèrent ensuite cette somme. L'un des gamins auteur du vol et Vilmant ont été mis en état d'arrestation tandis que Georgette Colin et le deuxième coupable ont été laissés en liberté provisoire.

Une heureuse formule

C'est celle de Vichyflore, tisane exquise, digestive et rafraîchissante. Vichyflore stimule le foie et libère l'intestin. Vichyflore, 8 fr. 90. Ttes Pharmacies. 11247

LA VALSE DES VELOS

Au cours de la journée d'hier, on a volé la bicyclette de M. Louis Vermandere, 30 ans, boucher, 8, rue de la Planche-Trouée, qui avait été abandonnée à la porte du débit de tabac Duhamel, 48, rue de Lannoy. La victime subissant un préjudice de 1.500 fr. déposa plainte à la police mais comme il était en état d'ivresse il a récolté une contravention.

M. Louis Verdonck, 48 ans, magasinier, domicilié à Tourcoing, arriva vers 8 h. 45, au 19 de la rue Blanchemaille où il est occupé et déposait sa machine dans le couloir ; il oublia de fermer la porte et alors qu'il se trouvait au 1er étage, il entendit du bruit. Descendant aussitôt, il aperçut un individu filant à vive allurfe après avoir enfourché sa bicyclette. Il lui donna la chasse sans parvenir à le rejoindre.

La même mésaventure est arrivée à M. Emile Pollet, 46 ans, plafonneur, 15, rue Boileau, qui déposa son vélo à la porte du débit de boissons Orvane, 52, boulevard de Mulhouse, vers 9 h. 15. Plaintes ont été déposées et la sûreté recherche les auteurs de ces vols.

PENDANT QU'ELLE ETAIT AU SPECTACLE

Vers 14 h. 45, Mme Spriet, née Julia Poullain, 31 ans, ménagère, 24, rue des Champs, quitta son domicile pour se rendre dans une salle de spectacle. Lorsqu'elle revint chez elle, vers 22 h., elle constata qu'au cours de son absence, quelqu'un s'était introduit dans son habitation. Un placard placé dans la chambre à coucher avait été fouillé et un coffret renfermant une somme de 1.600 fr. avait été ouvert. Sur cette somme, un prélèvement de 500 fr. avait été effectué. Ne sachant sur qui porter ses soupçons, Mme Spriet a déposé une plainte et la sûreté a ouvert une enquête. D'après les premiers éléments, il a été établi que le coupable devait connaître parfaitement les lieux et qu'il a pénétré dans la maison en se servant d'une fausse clé.

ARRESTATION D'UN VOLEUR D'HUILE

La nuit dernière, au cours d'une patrouille, des policiers rencontrèrent dans la rue du Pays, un jeune homme porteur d'un sac volumineux. Interpellé, celui-ci Henri Fitzke, 17 ans, mécanicien, 76, rue Edouard-Anseele, cour Morel, 2, déclara qu'il transportait quatre bidons d'huile, contenant chacun 5 litres, qu'il venait de dérober dans un garage de la rue des Lignes. Il a été maintenu en état d'arrestation et déféré au Parquet.

LA DANSE EST INTERDITE

Pour avoir laissé danser dans leurs établissements, des procès-verbaux ont été dressés à la charge de Alphonse Desbonnet, 55 ans, cabaretier, 99, rue de France; Berthe Cervacke, 22 ans, débitante de boissons, 88, rue de Tourcoing, et Marie Dewilde, 48 ans, également débitante de boissons, 90, rue de Tourcoing.

TROP TARD

Pour s'être trouvé en ville après l'heure de la retraite, M. Rémy de Konynck, 17 ans, manœuvre, 13, rue de Tnrin, a fait l'objet d'une contravention.

EN DESCENDANT DU TROTTOIR

Vers 22 heures, en regagnant son domicile en passant par la rue Louis Catrice, M. Gustave Wartelle, âgé de 49 ans, rue de la Tuilerie, 26, courtier à la Mairie, fit une glissade en descendant du trottoir. Il tomba lourdement sur le sol. Au cours de cette chute, il se fractura le col du fémur gauche. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Guislain, il fut conduit à l'hôpital, où il devra observer un repos complet pendant deux semaines.

Le saviez-vous ?

Les Laboratoires du Vin de Frileuse ont réalisé, selon une formule unique, un cachet qui a toute la puissance du plus fort des fortifiants. Un cachet midi et soir avant chaque repas vous donnera **des la première semaine**, une sensation durable de bonne santé, de force et d'entrain. Préparés par un Docteur en Pharmacie, les cachets de Frileuse sont en vente chez votre Pharmacien. Si vous êtes las et sans courage, n'hésitez pas à combattre l'anémie qui vous menace par une cure de cachets de Frileuse. 10101

UNE FÊTE DE FAMILLE A L'INSTITUT SÉVIGNÉ

Samedi 20 décembre, les élèves de l'Institut Sévigné recevaient les enfants des familles nombreuses auxquelles elles s'intéressent depuis juin 1940. Grâce au dévouement du personnel, une petite fête fut organisée pour l'auditoire. Puis, ce fut un goûter où le chocolat, les bonbons et les tartines beurrées firent la joie des petits. Enfin, sous la conduite des grandes amies, les enfants retournèrent dans leurs familles où la fête se prolongea devant les gros paquets de vêtements, jouets et cadeaux que chacun avait apporté.

MAISON DES **TRAMWAYS**

Mercredi à 7 h. 30

Jeudi à 2 h. 15 - 5 h. 15 - 8 h.

RELLYS la vedette de Narcisse et ALIBERT dans **UN DE LA CANEBIÈRE**

des chants, des galéjades, du rire

Samedi, PARADIS PERDU

2.505

Échange de vieux vêtements contre bons d'achat

Le service d'échange des vieux vêtements contre bons d'achat, qui a lieu régulièrement au Secours national, 26, rue du Château, les deuxième et quatrième jeudis du mois, aura lieu exceptionnellement le mercredi 24 décembre, à cause de la fête de Noël, la permanence à l'heure habituelle, c'est-à-dire de 2 h. 30 à 5 heures.

Le concert au profit des prisonniers

Un nombreux public a assisté hier au Café Pandore, au concert de gala, organisé par Mlle Emilienne Castelain, au bénéfice de divers groupements d'entr'aide aux prisonniers et du Secours National.

Après une première partie, au cours de laquelle se produisirent d'excellents artistes, le rideau se leva sur une grande sélection du 2e acte de « Manon », de Massenet.

Les jeunes artistes, dont quelques-uns affrontaient hier pour la première fois, le jugement du public, donnèrent une bonne interprétation de leurs personnages respectifs, et le public leur manifesta sa satisfaction.

Ce concert remporta un énorme succès et il paraît souhaitable que de semblables initiatives soient encouragées et favorisées.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SYNDICAT DES PÊCHEURS DE ROUBAIX-TOURCOING

Assemblée générale annuelle dimanche 28 décembre à 11 h., salle de la Brasserie des Orphéonistes, 126, rue de la Gare, à Roubaix. Ordre du jour : Rapports du secrétaire et du Trésorier ; explications sur la nouvelle loi sur la pêche ; prorogation du mandat de l'administration ; Questions diverses.

Sociétés et Comités

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES (Section Saint-Martin)

Jeudi 25 décembre, de 10 à 12 h., au siège, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, aura lieu une distribution de denrées payante pour tous les membres ayant payé la cotisation de l'année 1941.

Prière de se munir de monnaie en pièces de 1 et 2 francs. Les membres ne se présentant pas à la date et aux heures indiqués, perdront le bénéfice de cette distribution.

JARDINS OUVRIERS DE ROUBAIX. — **Institut Populaire.** — Il est rappelé aux membres de cette société qu'ils peuvent remettre les bons de plants de pommes de terre à leur délégués, et que ceux-ci devront les envoyer dès que possible au secrétariat des Jardins Populaires, 3 bis, rue du Château (2e étage), permanences mardi et samedi après-midi.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

PING-PONG. — **René Demulder,** vainqueur à Mouscron. — Le tournoi international de Ping-Pong organisé dimanche par le Normandie Ping-Pong Club de Mouscron, qui avait réuni 80 pongistes réputés a été l'occasion d'un brillant succès pour René Demulder, de l'Académie des Sports de Roubaix, qui gagna brillamment ce tournoi sans avoir perdu aucun set.

Académie des Sports. — Mercredi, de 17 h. à 20 h. 30, entraînement général.

ETAT CIVIL

Naissances. — Annie Erkens, rue Victor-Hugo, 202 ; Christiane Deregnaucourt, rue Saint-Hubert, 92.

Publications. — Georges Montigny, ouvrier teinturier, rue Jean-Macé, 93, et Simonne Delayen, bacleuse, rue du Bas-Voisinage, 46, à Hem ; Roger Delhuvenne, manœuvre, rue du Fontenoy, 160, et Louise Michon, empaqueteuse, rue du Fontenoy, 160 ; Léon Dulot, cimentier, ru Lacroix, 153, et Juliette Passard, soigneuse, rue de l'Espérance, 51.

Décès. — Sidonie Bailleux, veuve Hache, 76 ans, rue de Blanchemaille, 37 ; Praxille Caplette, 65 ans, rue de Barbieux, 35 ; Marie-Louise Pollyn, vve Vasseur, 77 ans, rue de Barbieux, 35 ; Jules Tonneau, 65 ans, rue du Pile, 160.

WASQUEHAL

Un vol important de tissus

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, un vol important de quarante-cinq pièces de tissus, a été commis dans une usine, à Wasquehal. Ce vol fut découvert aux premières heures de la matinée de lundi, à l'entrée des ouvriers dont les chefs de service ne tardèrent pas à constater la disparition des pièces de tissus dans le magasin de finissage situé derrière l'usine.

On ne sait comment les cambrioleurs ont opéré, mais toutefois il est à présumer qu'ils étaient assez nombreux et qu'ils durent emmener le produit de leur vol dans un véhicule assez spacieux.

L'enquête effectuée par la police n'a fait découvrir aucune trace, jusqu'ici, les malandrins ayant effectué leur coup avec une rare adresse et sans aucune effraction.

Ajoutons que le veilleur de nuit effectua, au cours de la nuit de dimanche à lundi, ses rondes habituelles dans l'usine, sans rien remarquer d'anormal. La valeur de ce vol est estimé à environ 800.000 francs.

UN WASQUEHALIEN S'ÉCHAPPE DE L'ASILE D'ARMENTIÈRES

Lundi matin, le Commissariat de police de Wasquehal, ainsi que la Mairie, ont été avisés par téléphone de l'évasion de l'asile d'aliénés d'Armentières, d'un Wasquehalien, Gaston Gaillez, âgé de 40 ans.

Cet homme avait été arrêté par la police locale alors qu'il faisait scandale dans l'importante agglomération du Capreau, avait subi un examen médical qui nécessita son internement à Armentières. La police a pris ses dispositions pour le rechercher et le ramener dans l'établissement qu'il a quitté.

Du pétrole pour les foyers domestiques démunis d'éclairage. — Les personnes dont le foyer est démuni de tout moyen d'éclairage et qui se sont faites inscrire à la Mairie pour obtenir du pétrole, pourront se présenter à la Mairie, 5e guichet, pour recevoir un bon donnant droit à un litre de pétrole pour le mois de décembre.

Réunion des vieux travailleurs. — Les membres de la section des vieux travailleurs du Capreau sont priés d'assister à la réunion générale qui se tiendra samedi 27 décembre, à 16 h., au siège, café Martin, 84, rue de Tourcoing.

pour 3/4 de litre de lait, pour les enfants de 3 à 6 ans, qui obtiendront la carte pour 1/2 litre, et, enfin pour les malades. Présenter le talon de l'ancienne carte.

Travailleurs lourds. — Les feuilles de tickets pour travailleurs lourds seront remises au cours de cette distribution, sur présentation de la Carte de Travailleur lourds, laquelle devra être revêtue du visa de l'employeur ou de l'entreprise.

Prisonniers de guerre. — L'attribution du feuillet supplémentaire de pain pour les prisonniers rentrés de captivité a été faite pour les mois de novembre et de décembre pour tous les prisonniers rentrés, quelle que soit leur qualité.

DISTRIBUTION DES BONS DE CHAUSSURES ET VÊTEMENTS

Afin d'éviter à la population des dérangements inutiles, l'Administration municipale a décidé de faire coïncider la remise des tickets de chaussures et de vêtements avec la distribution des feuillets d'alimentation.

Une convocation personnelle est adressée à tous les bénéficiaires, et cette convocation indique le jour et l'heure de la remise qui correspond exactement aux jour et heure de la remise de leurs tickets. Il est inutile de dire qu'aucun de ces bons ne pourra plus, ensuite, être retiré.

COMMANDES DE CHARBON

L'inscription se poursuivra dans l'ordre suivant : Mercredi 24, secteur 3 : maison des Œuvres Sociales, place de la République, pour les rues : 11 Novembre, Wilson, Pressensé, Avenir, Alger, Créchet, Parc, Jacquart, Pasteur, Roubaix, Nord Cottages, Duquenière, Lorraine, Espérance, Chasse, Contour Saint-Martin.

Vendredi 26 : rues Jean Jaurès, Gambetta, Champs, Salengro.

L'inscription pour les soupes populaires. — La vente des tickets de soupes populaire pour la semaine prochaine aura lieu demain, mercredi, de 9 à 11 h., au guichet 4, à la Mairie.

Vol de 7 lapins. — Au cours de la nuit de dimanche à lundi, des individus ont dévalisé le clapier de M. Charles Buyssem, 18, rue H. Ghesquière. Ils ont enlevé sept lapins. Le préjudice causé s'élève à 1.000 fr. Les voleurs ont eu accès dans la cave de M Buyssem en passant par le Stade Jean Deryck et les jardins contigus.

A l'Amicale des Médaillés du Travail. — L'indemnité allouée en compensation de la Fête annuelle sera réglée à tous les sociétaires à jour de leurs cotisations le jour de la Noël, au local, Café du Progrès, dans l'ordre suivant : de 10 à 11 h., tous les médaillés de l'ancienne firme Holden ; de 11 h. à midi, les médaillés de toutes les autres usines. Les sociétaires doivent se présenter munis de leur livret matricule et en cas d'empêchement, se faire représenter.

Vestiaire du Secours National. — La permanence ne fonctionnera pas le jour de Noël ni le 1er Janvier.

Contributions directes. — Le contrôleur recevra à la Mairie, mercredi 24 Décembre, de 14 à 16 h., les contribuables qui auraient des réclamations à présenter ou des renseignements à demander.

Consultations prénatales. — En raison des fêtes de Noël, pas de consultations jeudi 25 Décembre.

Etat Civil. — Naissances : Delannoy Danielle, avenue des Cottages, 32 ; Willot Benoist, rue de la Gare, 62.

FUNERAILLES

BONDUES. — Madame DESTOMBE-TILLIEU, son épouse ; Monsieur Casimir DESTOMBE ; Mademoiselle Renée DESTOMBE et Monsieur Joseph LEFEBVRE, son fiancé ; Mademoiselle Annie DESTOMBE, ses enfants ; Madame TILLIEU, sa belle-mère ; Madame VERDIER-DESTOMBE sa sœur ; Monsieur et Madame Léon DESTOMBE ; Monsieur et Madame DOISE-DESTOMBE et leur fils ; Monsieur et Madame MESSEAN-DESTOMBE et leur fils, ses neveux, nièces et petits-neveux ; Monsieur Jean DESTOMBE et sa famille ; Monsieur Jules DESTOMBE et sa famille ; Monsieur Albert DESTOMBE et sa famille ; Monsieur WERQUIN-DESTOMBE ; Madame Jules DESTOMBE et sa famille ; Monsieur Delphin DESTOMBE, ancien Juge au Tribunal de Commerce de la Seine, Chevalier de la Légion d'honneur, et Madame Delphin DESTOMBE ; Madame Narcisse DESTOMBE-LUTUN et sa famille ; les familles DESTOMBE-DERODE, BECQUART-CASTEL, BECQUART-MONTAIGNE, BAILLY-BECQUART ; les familles DUPRE, VAILLANT, SEGERS, GOSSE, TILLIEU-BALLOY, ses cousins et cousines ; Les Membres du Conseil d'Administration de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Lille, du Syndicat Agricole de l'arrondissement de Lille, de la Société des Agriculteurs du Nord ; Le Directeur, les Employés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Lille ; Ses nombreux amis ; ont la douleur de vous faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Casimir DESTOMBE

AGRICULTEUR A BONDUES

Commandeur du Mérite Agricole
Ancien Adjoint au Maire, Délégué Cantonal
Administrateur des Hospices de Bondues
Président de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Lille
Président du Syndicat Agricole de l'Arrondissement de Lille
Vice-Président de la Société des Agriculteurs du Nord
Vice-Président de la Société Coopérative Agricole de Lille-Ouest
Président du Cercle Union Colombophile de Lille

décédé à BONDUES, le 21 décembre 1941, dans sa soixante-seizième année, muni des Sacrements de Notre Mère la sainte Eglise. Ils vous prient d'assister aux CONVOI, SERVICE et FUNÉRAILLES, qui auront lieu le **Vendredi 26 Décembre 1941, à onze heures** (heure allemande), en l'église de Bondues. L'inhumation aura lieu au cimetière dudit lieu, dans le caveau de famille. L'assemblée à la maison mortuaire, Ferme du Fort, à dix heures trente.

Un De Profundis, s. v. p.

Tramways J, Pont-de-Marcq, et **Mongy**, place de Marcq.
Bondues, le 22 décembre 1941.

21.732

CROIX

La distribution des feuilles de tickets de rationnement

Remise des feuillets : pain, viande et matières grasses valables pour janvier. Salle municipale des fêtes, du vendredi 26, au mercredi 31 décembre.

Au cours de cette distribution, il sera remis les suppléments ci-après : supplément aux futures mamans (F. E.) ; supplément sucre et savon aux enfants de moins de 2 ans (B) ; supplément sucre et savon aux enfants de 2 à 3 ans (B.B.) ; supplément savon aux enfants de 3 à 6 ans (S. E.) ; supplément au malades.

Aliments spéciaux : catégorie I (enfants de moins de 3 ans) ; catégorie II (enfants de 3 à 6 ans) ; catégorie III (enfants de 6 à 14 ans).

Tickets de chocolat : catégorie I (enfants de 3 à 6 ans et vieillards au-dessus de 70 ans) ; catégorie II (enfants et adultes de 6 à 20 ans).

Ces suppléments sont à réclamer à la table spéciale des suppléments. Ils seront délivrés sur présentation de la carte individuelle.

Pommes de terre. — Carte de rationnement : valables à partir de janvier 1942. Ni pas confondre la carte d'approvisionnement avec la carte de rationnement. La carte d'approvisionnement reste valable. La nouvelle carte de rationnement sera délivrée sur présentation du talon de l'ancienne carte de rationnement (couleur verte), dont la validité est expirée.

Savon à barbe. — La feuille de tickets « savon pour la barbe » est strictement réservée aux consommateurs du sexe masculin, âgés de 17 ans au moins. Cette feuille sera délivrée sur présentation de la carte individuelle à la table des suppléments.

Cartes de lait. — Il y aura lieu de réclamer la nouvelle carte de lait valable pour le premier trimestre 1942, pour les enfants de 0 à 3 ans,

Nouveau Monde, a fait une chute involontaire en se divertissant dans la cour de l'école.

Dans sa chute, le jeune écolier s'est fait une contusion hématome avec point douloureux électif et décollement épiphysaire du coude gauche nécessitant une radiographie. Le docteur a prescrit un mois de repos.

Procès-verbaux. — Chavigny Maria, épouse Duthoit, 33 ans, ménagère, demeurant à Wattrelos, rue du Petit Tournai, 7, touchait indûment les tickets de rationnement de son fils, placé dans un sanatorium. Elle a fait l'objet d'un procès-verbal.

— Au cours d'une perquisition effectuée au domicile de M. Bertheels, 54 ans, directeur de brasserie, demeurant à Wattrelos, rue de Leers, 25, il a été découvert 20 kilos de viande provenant d'un porc abattu clandestinement. La marchandise a été bloquée et un procès-verbal a été rédigé à la charge de l'intéressé.

— Vancalement Alfred, 62 ans, plafonneur, demeurant à Wattrelos, rue du Château d'Or, 26-19, a fait l'objet d'un procès-verbal pour infraction à la loi du 2 mai 1938 ; sujet belge, il était dépourvu de carte d'identité d'étranger.

Harmonie « Les Enfants de la Lyre ». — Jeudi 25, à 11 h., au siège 15, Grand'Place, dernière répétition générale pour l'audition de Sainte-Cécile.

Etat civil. — Publication : Emile Favère, représentant de commerce, 3, rue Sadi-Carnot, et Léa Phalempin, confectionneuse à Tourcoing, 155, rue Achille-Testelin.

Au profit des prisonniers. — Un jeu de 421 donné par l'Amicale des Anciens Elèves des Ecoles Publiques, chez M. Gustave Keunebrock, rue de Roubaix, 203, a rapporté la somme de 350 frs, qui a été versée au Comité Communal d'Entr'aide aux prisonniers. Les gagnants ont fait abandon de leur prix au profit de l'œuvre.

Consultation des nourrissons. — Elle aura lieu exceptionnellement le mercredi 24 décembre, à 15 h. 30, au local habituel.

HALLUIN

LA « NOEL DES GOSSES »

Tous les enfants halluinois recevront des jouets et des friandises à l'occasion de Noël. Cette initiative est offerte par le service d'entr'aide et les groupements sociaux chrétiens.

Distribution au Cercle catholique, rue de la Gare, mercredi après-midi, où les enfants doivent se présenter.

La distribution se continuera toute la journée de jeudi 25.

Tous les enfants de la ville, sans distinction, peuvent profiter de cette largesse, dont il y a lieu de féliciter les organisateurs.

LE NOEL DU MARÉCHAL

Dimanche 28, la distribution du cadeau de Noël du maréchal sera faite à tous les enfants des écoles de la ville.

Les enfants seront réunis dans plusieurs locaux des écoles, une séance récréative est prévue et une distribution de coquilles et de chocolat sera faite.

Une tombola pour des jouets sera faite également au cours de ces petites fêtes.

Etat civil. — Naissance : Germaine Deleye, 35, rue de la Paix.

Décès : Marie Degany, 74 ans, ménagère, ruelle Saint-Jean, 20 ; Frédéric Vervaeke, 82 ans, sans profession, rue Francis de Pressence.

« La maternité est pour le cœur de la femme une de ces choses simples, fertiles, naturelles, inépuisables, comme celles qui sont les éléments de la vie ».

BALZAC. 36

FLERS

PALACE - Mercr. 7 h. 30, jeudi 3 - 7 h.

L'ÉTOILE DE RIO 34.883

LYS

LA FÊTE DE NOEL DANS LES ÉCOLES

Le Comité local d'entr'aide est heureux d'informer les familles que des distributions diverses seront organisées le dimanche 28 décembre, à 15 h., dans toutes les écoles de la ville à l'occasion de la fête de Noël.

Les mamans qui désirent voir ces petits bénéficier de cette mesure voudront bien les faire inscrire à l'école la plus proche de leur domicile, le mercredi 24 décembre, à 17 h.

DISTRIBUTION DES TICKETS DE RAVITAILLEMENT

La distribution des tickets valables durant le mois de janvier 1942 aura lieu à la Mairie (salle du 1er étage), dans l'ordre suivant :

Vendredi 26 décembre : De 8 h. 30 à 11 h. 30, de 1 à 400 ; de 14 h. à 17 h., de 401 à 800.

Samedi 27 décembre : De 8 h. 30 à 11 h. 30, de 801 à 1.200.

Lundi 29 décembre : De 8 h. 30 à 11 h. 30, de 1.201 à 1.600 ; de 14 h. à 17 h., de 1.601 à 2.000.

Mardi 30 décembre : De 8 h. 30 à 11 h. 30, de 2.001 à la fin.

Colis du prisonnier. — Les familles sont invitées à déposer le mercredi 24 décembre, de 9 h. à 10 h. 30, une étiquette-adresse en vue du prochain envoi du colis de Noël aux prisonniers lyssois.

HEM

La distribution des feuilles de tickets d'alimentation

La distribution des feuilles de tickets d'alimentation valables à partir du 1er janvier aura lieu les 27, 29, 30 et 31 décembre, au café du Tilleul, dans l'ordre suivant :

Samedi 27 décembre, de 9 h. à 11 h. 30, 1 à 250 ; de 14 h. à 17 h. 30, 251 à 550.

Lundi 29, de 9 h. à 11 h. 30, 551 à 800 ; de 14 h. à 17 h. 30, 801 à 1.100.

Mardi 30, de 9 h. à 11 h. 30, 1.101 à 1.350 ; de 14 h. à 17 h. 30, 1.351 à 1.650.

Mercredi 31, de 9 h. à 11 h. 30, 1.651 à 1.900 ; de 14 h. à 17 h. 30, 1.901 à la fin.

LA NOEL DES ENFANTS

Conformément au désir exprimé par le maréchal Pétain, les écoliers de 6 à 14 ans de toutes les écoles d'Hem seront réunis le dimanche 28, à 16 h., salle des fêtes d'Hem.

Un programme spécialement établi pour les enfants leur permettra de passer quelques heures agréables.

Les enfants des écoles maternelles recevront ce cadeau dans leurs écoles respectives, dimanche 28 décembre, à 11 h. 30.

DISTRIBUTION DE VITAMINES

Le Secours national va recommencer, à partir du 1er janvier, la distribution de vitamines aux enfants jusque 15 ans et aux femmes enceintes.

Les femmes enceintes (munies d'un certificat de docteur) et les familles ayant des enfants jusque 6 ans (allant ou non à l'école) voudront bien se présenter à la permanence du Secours national, mercredi 24, de 14 h. à 16 h. 30, à la mairie d'Hem, premier étage, où il leur sera remis la carte de vitamines.

Distribution de colis aux prisonniers. — Samedi 27 décembre, à la mairie d'Hem, salle du premier étage, le Comité d'entr'aide de la ville d'Hem distribuera son dixième colis pour les prisonniers d'Hem. Prière aux intéressés de bien vouloir se conformer aux instructions des affiches apposées à cet effet.

LEERS

LA FÊTE DE L'ARBRE DE NOEL DU MARÉCHAL

La fête de l'arbre de Noël du Maréchal réservée strictement aux enfants fréquentant les écoles, à l'exclusion des parents ; aura le dimanche 28 décembre, à 2 h. 30, dans la salle du Cercle Saint-Louis. La distribution des coquilles et du chocolat commencera à 3 h. 30, dans la même salle.

Les parents dont les petits enfants ne fréquentent pas les écoles maternelles peuvent, dès maintenant et jusqu'à vendredi à midi, au plus tard, se présenter à la Mairie où on leur remettra les bons leur donnant droit pour leurs petits à la coquille et au chocolat.

RONCQ

Consultation des nourrissons. — La prochaine consultation des nourrissons aura lieu à la salle de consultation située, 14, rue de Bousbecque, mercredi 24 décembre, à 15 h. Cette consultation sera pratiquée par M. le Docteur Béal, de Roncq.

Au Secours National. — **Vitamines.** — Les futures mamans et les enfants jusqu'à 6 ans, recevront des cartes de vitamines. Ces cartes seront remises le 24 décembre, de 14 h. à 17 h. :

1° Au Secours National, rue du Docteur-Galissot, pour **Roncq-Centre** ; 2° Chez Mme Titecat, rue de Lille, pour le **Blanc-Four.**

MOUVAUX

Un prix de l'Académie Française à une famille nombreuse

C'est avec plaisir que nous apprenons que l'Académie Française vient d'accorder à M. et Mme Emile Dorgeville, demeurant rue de Tourcoing 465, un prix de 4.000 frs à titre de récompense aux Familles nombreuses.

Les heureux bénéficiaires sont parents de dix enfants vivants, l'aîné est âgé de 19 ans et le plus jeune a 4 ans. Bien connu dans le quartier des Francs, M. et Mme Dorgeville trouveront ici l'expression de nos vives félicitations.

COLIS DE NOEL ET DU NOUVEL AN

Ce 9e colis, qui est le dernier de l'année, sera mis en route le 26 décembre. Il ne sera pas inférieur aux précédents. La diversité des denrées qu'il contient portera un peu plus de douceur aux prisonniers. Il se compose de beaucoup de petites choses qui n'en seront pas moins agréables aux absents, quand on pense qu'il y aura : 750 grs de chocolat, 500 grs de sucre, 1 paquet de couques Mulot, 2 paquets de Curat Dop, 2 paquets de couques Phelbée, 2 paquets de cigarettes, 1 boîte de fromage.?

On commencera par l'ordre des numémos inscrits sur la carte grise du Comité d'Entr'aide.

Vendredi 26 décembre, matin, de 1 à 60 ; après-midi, de 61 à 120 ; samedi 27 décembre, matin, de 121 à 180 ; lundi 29 décembre, matin, de 181 à 240 ; après-midi, de 241 à 300 ; mardi 30 décembre, matin, de 301 à 360 ; après-midi, de 361 à la fin.

Les familles sont invitées à apporter une ficelle assez solide, d'une longueur de 2 mètres.

Plants de pommes de terre. — Les personnes qui se sont fait inscrire pour obtenir des plants de pommes de terre, sont priées de remettre d'urgence, à la Mairie (Guichet 5), le bon d'achat qui leur a été remis.

BONDUES

FUNERAILLES

Vous êtes priés d'assister aux CONVOI et SERVICE de

Madame Paul GHESQUIÈRE

née Constance MARESCAUX

pieusement décédée à **Bondues**, le 22 décembre, dans sa 62e année, lesquels auront lieu le samedi 27 décembre, à 9 h. 30 en l'Eglise St-Vaast. Assemblée à la maison mortuaire à 9 h. 15, 2 rue César Loridan. De la part de Monsieur GHESQUIÈRE Paul, et ses enfants ainsi que toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire part.

14.891

FOREST-SUR-MARQUE

Comité d'entr'aide aux prisonniers. — La séance récréative organisée en son profit, dans la salle des fêtes, a obtenu un grand succès, le dimanche 21 décembre. M. le Maire, président du Comité, en a profité pour remercier la nombreuse assistance, les organisateurs et les actrices qui ont voulu témoigner de leur sollicitude envers nos chers absents.

Football-Club. — Le F.C. Forest, qui se rendait à Lezennes, en match de championnat (groupe F) a été battu par 2 buts à 0. Son suivant immédiat au classement, qui est justement Lezennes, s'est ainsi dangereusement rapproché du leader ; espérons que Forest saura se ressaisir pour garder la première place.

L'équipe II, en promotion de l'Union des Flandres, a gagné par forfait un match sur l'O. Fivois.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle Lehoucq (Téléphone 4.85), sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 16 heures.

A TRAVERS LA VILLE

LE COIN DES BECANIERS

L'activité des bécaniers va sans cesse croissante et deux nouvelles plaintes ont été enregistrées à la police. Il s'agit de celles de M. Roger Evraerd, domicilié rue de l'Ermitage dont le vélo a été volé dans la cour du Conservatoire et M. Jules Dubois, qui avait déposé sa machine contre la façade d'un café du Flocon. La police enquête.

COMMERÇANTE EN DEFAUT

Procès-verbal pour défaut d'affichage et hausse illicite a été dressé à la charge de Mme Vercambre, née Albertine Quibrouze, commerçante, 108, rue Baillie.

UN ACCROCHAGE

Lundi vers 14 h. 30, rue Charles-Wattine, à la hauteur du pont, un accrochage s'est produit entre un tramway Mongy et une automobile que pilotait M. Emile Declercq, de Tourcoing. Dégâts matériels sans importance de part et d'autre.

Les tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement valables pour la période du 1er au 31 janvier, se fera dans l'ordre suivant :

SECTEUR 2

Ecole Maternelle, rue de l'Epidème

Mercredi 24. — De 8 h. 30 à 9 h. 30, rues Cadeau (et cours), Châlons, Châteaubriand, Cinq Voies (et cours), Cœur Joyeux.

De 9 h. 30 à 10 h. 30. — Avenue Albert Ier, avenue Lefrançois, rues Balzac, Boilly (et cours), Danton, P. et J. Dervaux, Epidème, Erckman-Chatrian, Ferdinand Buisson.

De 10 h. 30 à 11 h. 30. — Rues de la Fonderie (et cours), avenue Gustave Dron (89 à 111 - 100 à 124), place de la Gare, Hondschoote, Jules Verne, avenue Lafayette, Louis Leloir, Moulin Tonton.

De 14 h. à 15 h. — Rues de Nantes, Omnibus, Pierre Corneille, Roubaix.

De 15 h. à 16 h. — Rues d'Orchies, Tilleul (et cours), Toulouse.

De 16 h. à 17 h. — Rues Saint-Eloi, place Sébastopol, Seclin, Souflot, Serpentine (et cours), Stphenson, Tossée (tout sauf 1 et 9) et cours Union.

SECTEUR 5

Ecole Duruy, rue Achille Testelin

Mercredi 24. — De 8 h. 30 à 9 h. 30, rues A. Testelin (131 à la fin - 138 à la fin), place Albert Thomas, Ampère, Angers, Beauvais.

De 9 h. 30 à 10 h. 30, rues de Berckem, Bourgogne, Brésil, Brésil prolongée, Camille Desmoulins.

De 10 h. 30 à 11 h. 30. — Appartements Pavillons 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10.

De 14 à 15 h. — Rues des Frères Montgolfier, Frontière, Général Drouot (208 à la fin - 215 à la fin), Gustave Scalbert, Hainaut, Jemmappes, Jules Simon, Lamartine (317 à 457), Laon, Linné.

De 15 h. à 16 h. — Rues de la Marlière, Metz, Impasse Opsomer, impasse Lepers, Mirabeau, Mouscron.

De 16 h. à 17 h. — Rues de la Planche, Pyramides, Roitelet, Nos Soissons, Trois Pierres (381 à 487), cour Vanassche, Ypres.

AUX BÉNÉFICIAIRES DES RÉGIMES SPÉCIAUX

Le Maire informe les personnes qui bénéficient de régimes spéciaux (malades) qu'elles ont à se présenter à la Mairie annexe, 2, rue Paul Doumer, dans l'ordre suivant pour retirer leurs feuilles de tickets supplémentaires, munies de leur carte de ravitaillement.

Les personnes dont le nom commence par :

A, B, C, mercredi 24, de 9 h.